

Francesco Borella (1883-1963), avocat du mouvement ouvrier de la Suisse italienne

Autor(en): **Mariani Arcobello, Francesca**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier**

Band (Jahr): **26 (2010)**

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-520342>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**FRANCESCO BORELLA (1883-1963),
AVOCAT DU MOUVEMENT OUVRIER DE LA SUISSE ITALIENNE
FRANCESCA MARIANI ARCOBELLO**

Sur les pages d'un numéro du *Bollettino storico della Svizzera italiana* de 1884, un extrait d'une protestation anonyme adressée au milieu du XVIII^e siècle au gouvernement de Lucerne se plaignait de la surabondance d'avocats à Lugano et de leur monopolisation des charges publiques. Le passage affirme notamment :

Il y a ici tant d'avocats que c'est étonnant. En cette petite Lugano presque deux douzaines d'avocats, et tous veulent vivre ! Jadis à Rome on ne vit autant de maladies que lorsqu'il y eut autant de médecins. Ce qui étonne le plus, c'est qu'en aucun endroit du monde cela n'est permis, il n'y a qu'à Lugano que le Lieutenant, le Procureur, le Greffier au Tribunal criminel sont tous en même temps des avocats afin de pouvoir profiter de cette double position, comme le chantait déjà Martial : *Ipse tibi Socius, Dux, Eques et Lituus*¹.

Au siècle suivant cette situation n'a guère changé, d'après l'auteur non identifié de l'article du *Bollettino*, qui souligne la continuité de la forte présence des avocats – dont le nombre a même augmenté à son époque – et le rôle de premier plan qu'ils jouent sur la scène publique du canton.

L'article cité n'est qu'un témoignage parmi d'autres de la prééminence politique et sociale des hommes de loi au Tessin, qui se confirmera jusqu'à nos jours ; cela nous encourage à examiner dans cette contribution quel fut leur rôle dans le système politique du canton, notamment au Parti socialiste, représentant par excellence du mouvement ouvrier.

Avant d'aborder cette question dans une plus large perspective collective, qui nous permettra dans les conclusions de formuler quelques considérations

1. « Vi sono qui tanti Procuratori [terme qui signifiait autrefois avocat, NdA] che fanno stupore. In questo piccolo Lugano quasi due dozzine di procuratori, che tutti vogliono vivere ! In Roma all'ora solo si viddero le varie malattie, quando vi furono introdotti tanti medici. Quello poi che fa maggior meraviglia, è che in nessuna parte del mondo è concesso, solo in Lugano si vede ; cioè che il Tenente, il Fiscale, l'Attuario Criminale, per approfittarsi d'ambi le parti, sono nello stesso tempo Procuratori, come già cantò Marziale : *Ipse tibi Socius, Dux, Eques et Lituus*. » « Abbondanza d'avvocati nel Luganese », *Bollettino storico della Svizzera italiana*, 1884, p. 165.

générales, il nous paraît intéressant de présenter le parcours d'un personnage particulièrement pertinent pour l'objet de notre investigation. Il s'agit de Francesco Nino Borella², longtemps un des rares avocats actifs dans le mouvement ouvrier de la Suisse italienne. Nous allons donc nous interroger sur les caractéristiques et les spécificités du rôle de Borella dans le Parti socialiste tessinois (PST) et dans les autres institutions du mouvement ouvrier.

Une trajectoire entre continuité et rupture

D'un certain point de vue, Borella peut être considéré comme l'un des exemples les plus récents de la prééminence des avocats dans le système politique tessinois. Il est l'héritier d'une longue tradition familiale à la fois politique et juridique, sa famille pouvant comptant un nombre considérable d'hommes de loi également actifs – selon l'habitude tessinoise – sur le plan politique par l'exercice de charges publiques importantes. Le grand-père de son grand-père, Francesco (1757-1817), fut membre de plein droit de la classe politique du bailliage de Mendrisio et fit une brillante carrière sous la République helvétique. Il devint sous-préfet de Mendrisio et conserva son influence après la chute de l'Helvétique et la constitution du canton du Tessin, entre autres en siégeant au Grand Conseil³. Le grand-père, homonyme de Francesco, fut à son tour avocat et membre du tribunal cantonal, tandis que son oncle Achille Borella (1845-1922) – surnommé par les habitants de Mendrisio *ul Burelùn* (le grand Borella) à cause de sa considérable influence politique – fut un habile pénaliste, qui se distingua lors de nombreux procès et exerça, en même temps, les charges de syndic de Mendrisio, député au Grand Conseil tessinois, conseiller national et membre du gouvernement cantonal, tout en s'affirmant comme le chef de l'aile modérée du parti libéral tessinois⁴.

De son côté, le père de Francesco, Giuseppe (1857-1932), qui eut un ascendant non négligeable sur son fils, fit un parcours un peu différent qui le poussa, pendant sa jeunesse, à émigrer outre-Gothard, tout d'abord à Saint-Gall, où il

2. Cette contribution se base largement sur une étude qui a été publiée: F. Mariani Arcobello, *Socialista di frontiera. L'avvocato Francesco Nino Borella (1883-1963)*, Bellinzzone, Fondazione Pellegrini-Canevascini, 2008.

3. Sur Francesco Borella, cf. Marcel Godet et al. (dir.), *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, vol. 2, Neuchâtel, P. Attinger, 1924, p. 244, et Sandro Guzzi, *Logiche della rivolta rurale. Insurrezioni contro la Repubblica elvetica nel Ticino meridionale (1798-1803)*, Bologne, Cisalpino, 1994, spécialement pp. 332-333.

4. Andrea Ghiringhelli, «Borella Achille», in: *Dictionnaire historique de la Suisse* (par la suite: *DHS*), vol. 2, Hauterive, Attinger, 2003, p. 452 et R. Monetti, *Il salvadanaio dei desideri*, Lugano, Fondazione Pellegrini-Canevascini, 1996, pp. 24-25.

rencontra et épousa Valentina Rusconi, descendante elle aussi d'une famille tessinoise influente. À Saint-Gall, le 17 septembre 1883, vint au monde le seul héritier mâle du couple, Francesco, avant que la famille se transfère à Berne, où Giuseppe fut actif pendant quelques années au Département politique fédéral dirigé par Louis Ruchonnet. Vers la fin des années 1890 la famille retourna définitivement à Mendrisio, la ville natale de Giuseppe, membre de l'élite locale par son statut familial et professionnel.

Quoique son fils Francesco, en la mythifiant un peu, y vît ensuite un signe anticipant son rapprochement de la cause des couches sociales défavorisées et du mouvement ouvrier, l'expérience de Giuseppe nous semble s'insérer plutôt dans le mouvement migratoire qui, au moins jusqu'à la fin du XIX^e siècle, concerne traditionnellement de nombreux descendants mâles de la classe dirigeante tessinoise. Poussés à franchir les Alpes, compte tenu de la dimension restreinte de leur patrie, de nombreux représentants de l'élite essayèrent de consolider en Suisse ou à l'étranger leur patrimoine économique tout comme leur bagage de connaissances et de compétences dans l'espoir de rentrer un jour dans leur pays natal avec un statut honorable. C'est ce que fit Giuseppe, qui après les séjours saint-gallois et bernois devint directeur de l'office postal de Mendrisio, en s'assurant ainsi une position professionnelle et sociale solide, bien que plus modeste que celle de son demi-frère Achille⁵.

À Mendrisio, Francesco vécut une jeunesse heureuse, marquée par des expériences qui influenceront fortement sa formation culturelle et politique. Parmi celles-ci, citons les contacts avec les exilés des émeutes milanaïses de 1898, et notamment avec Angiolo Cabrini, militant de premier plan du socialisme italien. Celui-ci s'était réfugié en Suisse une première fois en 1894, puis à nouveau en 1898, quand il devint professeur d'italien du jeune Francesco au gymnase de Mendrisio. Cette expérience, à laquelle s'ajoutèrent les fréquents contacts avec des Milanais, qui avaient l'habitude d'échapper à la grande chaleur des étés du chef-lieu lombard en venant séjourner au Tessin, contribua à rapprocher Francesco de la question de l'asile politique, qu'il défendra en tant que fondement de la démocratie libérale avec constance et vigueur tout au long de sa vie, ainsi que de l'Italie et de sa culture, un autre fil rouge important de son existence.

Ce lien avec l'Italie et la culture italienne explique notamment les modalités de son rapprochement de la scène politique tessinoise. Après avoir obtenu une licence en droit à l'Université de Berne et ouvert un cabinet d'avocat et notaire

5. Achille Borella (1845-1922) était le fils de Francesco et de sa première épouse, Luigia Lanzi.

à Chiasso en collaboration avec un collègue italien, Eudo Benini, il fit ses premiers pas en politique en soutenant la cause de la section tessinoise de l'Association Dante Alighieri. Dans un climat de crise identitaire, due d'un côté aux conséquences décevantes de l'ouverture du tunnel ferroviaire du Gothard en 1882 et, de l'autre, à l'augmentation au Tessin de la population allogène, notamment suisse alémanique, qui avait tendance à ne pas s'intégrer à la société autochtone, la section tessinoise de la Dante Alighieri, promue et animée par des intellectuels de proue du canton, essayait de défendre la place de la culture italienne au sein de la Confédération⁶. Borella s'efforça de défendre la section d'accusations injustifiées d'irrégentisme, qui finirent par causer sa disparition.

Après cette expérience – importante mais sans succès – Borella, comme d'autres défenseurs de l'italianité du Tessin, en continuité avec la tradition libérale de sa famille, adhéra à l'Estrema, une fraction radicale qui s'était détachée vers la fin du XIX^e siècle du parti libéral. Quand, en 1912, elle rentra dans les rangs libéraux, Borella se trouva face à un carrefour majeur de sa carrière politique : lui fallait-il suivre les autres membres de l'Estrema dans le parti libéral ou s'écarter nettement de sa tradition familiale en choisissant une option plus téméraire ? En se mesurant à ce dilemme, il resta fondamentalement cohérent avec ses valeurs politiques en décidant d'adhérer au Parti socialiste tessinois dirigé par Guglielmo Canevascini⁷. Si d'un point de vue social ce choix peut sembler surprenant – et, comme nous le verrons plus tard, il fut en effet accueilli avec suspicion, voire irritation, les militants n'y voyant qu'une décision opportuniste ou, pire, une trahison de classe sociale –, il découle de façon très cohérente des forts liens d'affinité unissant radicalisme et socialisme, tout comme de la proximité de Borella avec l'Italie. Ce dernier aspect explique notamment son rapprochement avec l'aile de Canevascini qui prônait, par rapport à celle de Mario Ferri et de Giacomo Alberti, des liens plus

6. Sur les circonstances de la fondation de la section tessinoise de la Dante Alighieri et les vicissitudes de son existence éphémère, nous renvoyons à S. Gilardoni, «Italianità ed elvetismo nel Canton Ticino negli anni precedenti la prima guerra mondiale (1909-1914)», *Archivio storico ticinese*, n. 45-46, mars-juin 1971, pp. 3-84 et R. Martinoni, *Censure*, Locarno, Dadò, 1996.

7. De 1913 à 1917 le socialisme tessinois se divisa en deux partis concurrents : le Parti socialiste tessinois, dont l'*Aurora* était l'organe de presse, dirigé par Mario Ferri et Giacomo Alberti et officiellement reconnu par le Parti socialiste suisse, et le Parti socialiste (Fédération des sections tessinoises) de Guglielmo Canevascini, qui fonda en 1913 *Libera Stampa*. Pour plus de détails sur cette fracture entre les deux ailes du socialisme cantonal, nous renvoyons à G. Pedrolì, *Il socialismo nella Svizzera italiana 1880-1922*, Milan, Feltrinelli, 1963 et N. Valsangiacomo, *Storia di un leader. Vita di Guglielmo Canevascini 1886-1965*, Lugano, Fondazione Pellegrini-Canevascini, 2001.

étroits avec le socialisme italien. L'attachement de Borella à la culture italienne favorisa plus tard sa profonde aversion envers le fascisme – qui marqua la phase plus longue et importante de sa carrière politique et fut dictée en premier lieu par son constant soutien aux valeurs démocratiques – tout comme, après la chute du régime mussolinien, son soutien à la reconstruction de l'Italie démocratique et, en fin de carrière, à des initiatives dans les domaines de la défense de l'italianité et de la protection du paysage au Tessin.

Après son adhésion en 1914 au parti socialiste de Canevascini, grâce à ses capacités et à sa formation supérieure Borella fit rapidement son chemin au sein d'un parti souffrant d'un manque chronique de cadres. Il conquiert une place stable à la tête du parti grâce au rôle central qu'il joua lors de la réunification du socialisme cantonal en 1917. Cela se concrétisa sur le plan institutionnel par l'élection à des charges publiques prestigieuses. Municipal de Chiasso pendant 37 ans (1920-56), député au Grand Conseil tessinois pendant 46 ans (1917-19 et 1921-1963, nous reviendrons par la suite sur les raisons de ce bref intervalle dans une présence étonnamment longue) et conseiller national pendant quinze ans (1922-24, 1928-35, 1943-47), Borella eut un *cursus honorum* remarquable. Quoique étonnante, notamment à cause de l'exercice contemporain de charges publiques aux trois niveaux institutionnels helvétiques, cette longue carrière ne constitue pas le trait spécifique du parcours politique de Borella. En effet, cette tendance à cumuler plusieurs charges publiques pour des périodes très longues n'est exceptionnelle ni dans le panorama politique cantonal, ni dans celui de la gauche nationale, comme le démontrent par exemple les carrières de Guglielmo Canevascini ou Edoardo Zeli au Tessin ou – pour ne citer que quelques noms – de Walther Bringolf ou Paul Golay⁸. D'autre part, examinant de plus près la trajectoire politique de Borella, un autre aspect saute aux yeux comme élément distinctif de son rôle à l'intérieur du parti par rapport à la grande majorité des dirigeants et des membres de la base: sa profession d'avocat.

8. Pour une première réflexion sur ce thème, qui n'entre pas dans les objectifs de cette contribution, voir F. Mariani Arcobello, A. Pilotti, «Entre histoire et sciences sociales: la biographie dans l'étude des élites cantonales et nationales», in: «*La vie et l'œuvre*»? *Recherches sur le biographique*. Actes du colloque de relèvement organisé à l'Université de Lausanne les 8-9 novembre 2007 par la Formation doctorale interdisciplinaire, Lausanne, 2008, pp. 27-35 (disponible en ligne: <http://doc.rero.ch/lm.php?url=1000,10,5,20080303101532-XV/Biographique.pdf>)

Avocat du mouvement ouvrier tessinois

Une analyse même superficielle de la composition du PST, notamment de l'aile de Canevascini, qui s'imposa rapidement sur celle de Mario Ferri et Giacomo Alberti – tous deux licenciés en droit – montre à l'évidence l'absence d'avocats, contrairement à ce qui se passait dans les autres partis, où les avocats constituaient une partie importante des dirigeants. Après la réunification du parti en 1917 – certains membres de l'aile perdante (y compris Alberti) s'étant écartés du socialisme – Borella et Ferri furent les seuls hommes de loi du parti jusqu'à la fin des années 1940. Ferri avait préféré le rôle de juge au barreau, et Borella resta le seul avocat plaquant, le seul – comme nous le verrons – qui pouvait assumer la défense légale du parti ou d'autres institutions du mouvement ouvrier ainsi que de leurs membres. Cet aspect conditionna fortement les modalités de son action politique.

En schématisant, la profession de Borella lui permit en fait d'exercer une triple fonction, juriste, législateur et avocat plaquant. Le premier de ces rôles est le plus discret, quoiqu'il ait certainement contribué à favoriser la réussite de Borella dans le parti et son ascension à la direction de ce dernier. Lorsqu'il s'agissait d'élaborer des statuts, des règlements ou tout acte nécessitant une expertise relevant du droit, Borella était consulté, voire chargé de la rédaction du document.

Sa formation juridique fut encore plus précieuse dans son activité parlementaire, au niveau cantonal et fédéral. Son action dans le cadre de la Constituante cantonale de 1921 fut l'une des premières occasions qui lui permirent de mettre ses compétences juridiques au service de la cause socialiste dans les institutions cantonales. Lors du congrès du parti du 18 janvier 1920, il présenta un projet de réforme de la loi fondamentale du Canton, en soutenant l'idée d'une Assemblée constituante, adoptée par la majorité du parti qui lança ensuite une initiative populaire en ce sens⁹. Le 7 novembre suivant, la majorité de l'électorat tessinois se prononça favorablement en votation, et au début de 1921 une Assemblée constituante fut élue ; huit socialistes – dont Borella – en faisaient partie. Le 13 juillet, peu avant la convocation à Airolo de la commission spéciale chargée de la rédaction du projet de Constitution, le Parti socialiste fut le seul à publier son projet de loi fondamentale dans *Libera Stampa* : il se basait sur le document présenté par Borella au congrès de

9. À travers cette initiative, les socialistes visaient surtout à une réforme du système électoral tessinois afin de faciliter leur accès aux institutions cantonales ; dans son projet, Borella lança aussi d'autres propositions, telle qu'une réforme du système judiciaire ou de l'assistance publique. Cf. F. Mariani Arcobello, *Socialista di frontiera*, op. cit., pp. 89-91.

janvier 1920. La contribution de Borella à cette tentative de réformer la Constitution, qui fut néanmoins vouée à l'échec à cause de l'absence d'une volonté politique suffisamment large d'y parvenir, ne se borna pas à l'élaboration du projet socialiste. Au sein de la commission spéciale d'Airolo, Borella fut parmi les députés les plus actifs, à la tête de la délégation socialiste dont faisaient aussi partie Canevascini et Zeli. Sa formation juridique continua à l'aider pendant toute sa carrière de député au Grand Conseil tessinois, notamment dans la défense de projets tels que la réforme de la loi fiscale ou celle de l'assistance publique, véritables chevaux de bataille de son action au parlement.

Sur le plan fédéral, un autre exemple nous semble particulièrement intéressant, la réforme de la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers débattue au Conseil national en 1930. À cette occasion Borella, principal porte-parole du PSS, put mettre au service de ce dernier sa double expérience de législateur et d'avocat ayant une longue expérience dans la défense des intérêts de nombreux réfugiés politiques. Toutefois, les motivations qui poussèrent le Conseil fédéral à soumettre à l'attention des Chambres un projet de réforme de la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers n'étaient pas liées à la question de l'asile politique. À son origine il y avait plutôt des considérations économiques et culturelles, jointes aux craintes de l'*Überfremdung*. En effet, le projet de loi proposé par le Conseil fédéral visait surtout à une hausse des barrières vis-à-vis de l'immigration, en premier lieu économique. Cependant, dans un contexte où les fascismes se renforçaient de jour en jour et où le flux de réfugiés politiques et juifs s'accroissait, les députés socialistes au Conseil national se préoccupèrent surtout de protéger l'antifascisme en Suisse tout comme la valeur de l'asile politique qui devait permettre aux étrangers menacés dans leurs pays d'origine de s'y réfugier. Dans ce contexte, les députés des cantons frontaliers, plus exposés aux flux de réfugiés, jouaient un rôle important. Borella, qui avait une connaissance directe du fascisme, et son collègue genevois Jacques Dicker furent en cette occasion les représentants les plus actifs du groupe socialiste. Borella fut notamment le premier signataire de nombreux amendements socialistes, repoussés dans la plupart des cas, et fut désigné à plusieurs reprises comme porte-parole du groupe. Le débat sur la réforme de la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers constitua donc un moment important pour Borella, appelé à défendre le point de vue du socialisme suisse grâce à sa longue expérience en matière d'asile politique, expérience légale datant du milieu des années 1920, qui lui fut même reconnue par des adversaires bourgeois, tels le conseiller fédéral

Heinrich Häberlin ou le rapporteur de langue française Camille Crittin. Le débat de 1930 lui permit aussi de renforcer ses contacts avec le Parti socialiste genevois, notamment avec Jacques Dicker et Léon Nicole. Ces liens, ainsi que la réputation que Borella s'était gagnée en tant que défenseur de l'antifascisme, expliquent sa participation au collège de défense lors du procès qui suivit la fusillade de Genève en 1932.

Cela introduit enfin la dernière des fonctions exercées au sein du parti par Borella, celle d'avocat plaidant des institutions du mouvement ouvrier et de leurs membres dans un nombre considérable de procédures légales. Avant de nous concentrer sur les principaux procès qui marquèrent sa carrière, dont certains eurent un retentissement dépassant les limites cantonales, il nous faut rappeler les innombrables cas d'assistance prêté notamment aux affiliés à la Camera del Lavoro. Borella fut aussi impliqué dans le travail de propagande syndicale: c'est à lui que l'on doit par exemple la création en 1916 de nouvelles sections de cigarières dans le Mendrisiotto, dont il suivit de près la grève l'année suivante, ou l'adhésion à la Camera del Lavoro des traminots du district en 1917. Cependant, c'est l'assistance légale à de nombreux syndiqués, par exemple dans les procédures menées contre la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (CNA), qui constitua le cœur de son action syndicale. À côté des procès qui lui donnèrent une remarquable visibilité, soit par la notoriété des acteurs impliqués soit par l'importance de leur enjeu, Borella défendit de nombreuses causes, beaucoup plus humbles mais pas moins importantes pour autant. Parmi celles-ci, à côté des procédures déjà mentionnées contre la CNA, on pourrait rappeler l'assistance légale prêté, plus tard, à un grand nombre de réfugiés, politiques et juifs.

Certains des procès suivis par Borella constituèrent des étapes capitales de sa carrière politique et professionnelle, qui en firent le principal avocat du mouvement ouvrier et de l'antifascisme de Suisse italienne. Il s'agit notamment du procès contre Giovanni Tamò, de la cause pénale et civile intentée contre Canevascini à la suite de la faillite de la Coopérative syndicale, du procès contre Giovanni Bassanesi et ses coaccusés et de celui contre Léon Nicole et ses camarades. Ce ne furent pas les seules occasions qui virent Borella défendre au barreau la cause antifasciste ou socialiste, mais elles furent très probablement celles qui rencontrèrent le plus large retentissement.

Giovanni Tamò, chef de train de Bellinzone, lors de la grève nationale de 1918, refusa de se plier à la militarisation du personnel des CFF ordonnée par les autorités fédérales et fut donc accusé de participation à la grève, désobéissance aux ordres des supérieurs et excitation à la grève et à la désobéissance;

sa défense en 1919 fut la première occasion pour Borella de défendre un membre du PST. Le procès civil et pénal intenté contre Canevascini à la suite de la faillite de la Coopérative syndicale fut, quant à lui, un moment très délicat pour le parti et son chef. Les débuts de l'expérience coopérative remontaient au Tessin à 1919, lorsque les syndicalistes et socialistes du canton décidèrent d'ouvrir à Lugano et ailleurs des magasins offrant aux membres de la Camera del Lavoro des biens de consommation à des prix très favorables. Canevascini fut chargé de sa direction, mais à cause de ses innombrables charges et devoirs, il ne le fut que nominalement, tandis que d'autres s'en occupaient effectivement. À cause d'une gestion imprudente et désordonnée des affaires, dont Emilio Pesci, déserteur italien s'étant réfugié au Tessin, fut probablement le principal responsable, la Coopérative se trouva vers la fin de 1920 en graves difficultés financières et finit par faire faillite¹⁰. Pendant cette période les socialistes s'allièrent avec les conservateurs et accédèrent au pouvoir avec l'entrée de Canevascini dans l'exécutif cantonal. Ils constituèrent le *Governo di Paese*, au sein duquel les minorités politiques conservatrice, socialiste et agrarienne parvinrent grâce à leur alliance à s'imposer face aux libéraux¹¹. Ces derniers essayèrent alors de profiter de la faillite de la Coopérative et de ses conséquences judiciaires pour mettre les socialistes en difficulté et affaiblir la coalition au pouvoir. Une condamnation de Canevascini, accusé entre autres de malversation en tant que directeur de la Coopérative, aurait infligé au parti un très mauvais coup. De 1921 à 1929, Borella – qui, à la différence d'autres socialistes, s'était tenu à l'écart de l'expérience de la Coopérative et avait soulevé des doutes sur sa gestion – se chargea de la défense de Canevascini dans la double procédure pénale et civile. Démontrant une grande habileté professionnelle et politique, il parvint à limiter les dommages, en désamorçant la menace de la procédure pénale, qui se conclut par un non-lieu, et en mettant fin à la procédure civile par le paiement d'un dédommagement.

Les procès contre Bassanesi et Nicole marquèrent l'apogée de sa carrière politique et professionnelle par un retentissement dépassant les limites du canton. Avec l'appui du réseau de Giustizia e Libertà et des socialistes tessinois, Giovanni Bassanesi, antifasciste italien réfugié au Tessin, réalisa en 1930 une entreprise presque héroïque. S'improvisant pilote d'avion, il survola

10. Sur l'expérience de la Coopérative et sur le rôle qu'y joua Canevascini, nous renvoyons à N. Valsangiacomo, *Storia di un leader; op. cit.*, pp. 162-172.

11. À propos de cette période, on peut se référer entre autres à L. Saltini, *Il Canton Ticino negli anni del Governo di Paese (1922-1935)*, Milan, Guerini e Associati, 2006.

Milan et lança des milliers de tracts antifascistes, réussissant à échapper à l'aviation militaire italienne avant de s'écraser dans les Alpes¹². Le procès qui, en 1931, suivit son arrestation fut transformé par les socialistes tessinois et les forces de la diaspora antifasciste italienne en un procès contre le régime de Mussolini. Borella y joua un rôle majeur en tant que coordinateur du collège de défense réunissant toutes les principales forces antifascistes du canton. Il fut ainsi le représentant légal de personnages d'envergure internationale, tels Carlo Rosselli ou Alberto Tarchiani, tandis que l'intervention de célébrités de l'opposition au régime fasciste tels Filippo Turati ou Carlo Sforza garantit au procès un large retentissement et à Borella une remarquable visibilité.

Cette notoriété et cette compétence désormais acquises expliquent qu'il ait été invité par les socialistes genevois à participer à la défense lors du procès mené contre Léon Nicole et ses camarades à la suite de la fusillade de Genève du 9 novembre 1932. Bien que Borella ait été le défenseur d'accusés de moindre importance, sa participation au procès qui se tint à Genève au début de 1933 fut une autre occasion pour les forces antifascistes nationales de dénoncer les infâmes conséquences du fascisme, que l'Union nationale de Georges Oltramare essayait d'implanter aussi en Suisse romande.

Un « bourgeois jouant le rôle du socialiste » ?

En observant le parcours de Borella, on pourrait être tenté d'expliquer son choix de s'écarter de la longue tradition libérale de sa famille en suivant la voie du socialisme par une volonté de faire son chemin dans un parti dont la plupart des membres ne disposaient que d'une instruction assez modeste, en profitant de sa formation académique et de sa position professionnelle. Mais la carrière politique de Borella fut-elle vraiment l'histoire d'un succès politique sans ombre ?

Son adhésion au socialisme ne fut pas accueillie sans résistance à l'extérieur ou à l'intérieur du parti. Dans un canton où la lutte politique était vécue avec autant de passion (en 1914, date de l'entrée de Borella dans le PST, la révolution de 1890 – dernière démonstration de l'incapacité des forces politiques cantonales à accepter une alternance pacifique au pouvoir, qui entraîna l'intervention de Berne – n'était pas très éloignée), un choix aussi surprenant ne pouvait être considéré que comme une véritable trahison de classe. D'ailleurs, la décision de Borella ne fut pas saluée sans méfiance par

12. G. Butti, P. Genasci, G. Rossi, *L'aereo delle libertà. Il caso Bassanesi e il Ticino*, Bellinzone, Fondazione Pellegrini-Canevascini, 2002.

certaines socialistes. S'il paya son choix en devenant la cible d'un dur ostracisme professionnel, qui éloigna de son étude un nombre considérable de clients bourgeois, il dut aussi se confronter à l'hostilité plus ou moins cachée d'un certain nombre de socialistes, qui n'appréciaient pas le « bourgeois jouant le rôle du socialiste ».

Relevons que la méfiance des camarades n'était pas seulement attisée par sa profession, mais surtout par son statut social aisé. En effet, Borella ne fut pas le seul libéral passé au socialisme, mais il fut le seul à devoir se mesurer à un scepticisme persistant à son égard. Amilcare Gasparini par exemple, autre figure de proue du socialisme cantonal pendant la première moitié du ^{xx}e siècle, avait fait le même choix en 1917¹³, mais il ne fut pas accueilli de la même manière.

Cette méfiance entrava sensiblement la carrière politique de Borella. En 1919 il démissionna de sa charge de député au Grand Conseil à cause de la faiblesse des organes dirigeants du parti face à l'accusation ridicule d'être un espion infiltré par la police dans le parti que Carriola, un socialiste de Locarno, lui avait adressée. Au début des années 1920, lorsque le parti dut choisir parmi ses dirigeants un candidat au Conseil d'Etat, Borella ne fut pas pris en considération, bien qu'il ait les compétences nécessaires pour revêtir cette charge. Le scepticisme à l'égard de son dévouement aux idéaux socialistes fut alimenté et exploité contre lui par ses adversaires dans le parti, parmi lesquels Edoardo Zeli, son principal concurrent pour la place de conseiller national.

La question du célèbre duel entre Borella et Zeli autour du siège des socialistes tessinois au Conseil national est très intéressante. Après le désistement de Canevascini à la suite de son élection en 1922 au Conseil d'Etat, l'avocat de Chiasso et le puissant secrétaire du syndicat des cheminots, le plus important au Tessin, se disputèrent à chaque élection la place au Conseil national. Cette dispute fut régulièrement à l'origine de fortes tensions dans le parti, face auxquelles les organes dirigeants restèrent impuissants, démontrant une certaine faiblesse. Bien que Borella ait été souvent désigné plus ou moins ouvertement comme le candidat officiel de la direction du parti, il n'arriva à s'assurer le siège à Berne que lorsqu'il fut mieux élu que son rival Zeli.

Si ce conflit a longtemps été considéré comme un contraste personnel entre ces deux fortes personnalités, il peut aussi être lu comme l'affrontement entre

13. Sur la figure de Gasparini, secrétaire tessinois de la Fédération du commerce, des transports et de l'alimentation et membre de la direction du PST, cf. P. Genasci, « Gasparini Amilcare », in : *DHS*, vol. 5, p. 387.

deux visions différentes du parti et de sa culture politique. À l'idée, soutenue en premier lieu par Zeli et les socialistes du Sopraceneri, d'un parti centré presque exclusivement sur les problèmes syndicaux s'opposait une conception appuyée surtout par les socialistes du Sottoceneri, parmi lesquels Borella, qui voulait que le parti s'occupe aussi et peut-être surtout d'autres questions d'une portée plus vaste, comme la lutte entre fascisme et antifascisme. Deux conceptions qui mirent parfois en danger l'unité du parti¹⁴.

En résumé, la décision de Borella d'abandonner le parti libéral ne peut donc pas s'expliquer par le désir de faire plus facilement son chemin dans un parti où son profil avait moins de concurrence. Dans le système et la culture politiques tessinois où l'appartenance familiale jouait un rôle de premier plan dans le succès des hommes politiques, Borella aurait pu faire une carrière encore plus brillante en restant au parti libéral grâce aux puissants appuis familiaux dont il aurait pu bénéficier. La difficulté de faire carrière politique en dehors des deux partis historiques (libéral et conservateur), encore largement majoritaires, pour les membres des classes dirigeantes qui osaient défier les logiques gouvernant la politique tessinoise contribue probablement à expliquer pourquoi le parcours de Borella constitue une exception durable.

Les fractures à l'intérieur du socialisme cantonal contribuent probablement aussi à expliquer pourquoi d'autres avocats au credo politique peu différent de celui de Borella préférèrent ne pas suivre son exemple. Nous pensons à des figures telles que celles de Giulio Guglielmetti ou Giovan Battista Rusca, militant dans le Parti libéral radical démocratique tessinois, la fraction antifasciste s'étant détachée en 1934 du Parti libéral¹⁵. Les difficultés rencontrées par un dirigeant socialiste comme Borella, qui soutenait une conception plus large du rôle de son parti, pour s'imposer lors des luttes électorales sur les partisans d'une orientation plus syndicaliste ne durent pas susciter beaucoup de vocations.

14. Pour une analyse plus approfondie du conflit entre Zeli et Borella, qui déboucha – après leur retrait du Conseil national en 1947 – sur la rivalité entre Emilio Agostinetti et Piero Pellegrini, les nouveaux concurrents pour la place au Conseil national, cf. F. Mariani Arcobello, *Socialista di frontiera, op. cit.*, pp. 181-197 et 231-238 et P. Genasci, *Il Partito socialista negli anni '40*, Lugano, Fondazione Pellegrini-Canevascini, 1985, pp. 161-170.

15. À propos du parti libéral radical démocratique tessinois cf. P. Macaluso, *Liberali antifascisti. Storia del Partito Liberale Radicale Democratico Ticinese*, Locarno, Dadò, 1997.

Conclusion

Comme nous l'avons évoqué, le système des partis tessinois fut longtemps caractérisé par une forte prééminence des avocats, qui continue en partie de prévaloir de nos jours. Au niveau national et international, les avocats jouèrent historiquement un rôle central dans les partis, même à gauche de l'échiquier politique. En effet, ils furent très bien représentés tant dans le Parti socialiste suisse que dans ceux d'autres pays. Toutefois, contrairement à ce qui se passait au niveau national et international, les avocats restèrent longtemps très peu nombreux dans le PST, au moins jusqu'à la fin des années 1940 ou au début des années 1950. Borella fut donc l'un des rares avocats actifs dans le mouvement socialiste et ouvrier tessinois.

Si sa formation juridique lui permit, comme nous l'avons vu, de jouer un rôle unique dans le parti, dont il fut le principal juriste, législateur et avocat plaidant, son extraction sociale entrava sa carrière politique socialiste. Borella devait son statut social privilégié en partie à sa profession, mais surtout à son origine familiale, rejeton d'une famille bourgeoise très influente dans le district et époux de Teresa Corti, descendante d'une des familles les plus aisées du Mendrisiotto. Avec ses origines familiales et sa position sociale, son choix d'adhérer au parti socialiste pénalisa sa carrière politique. Les principales causes de ce désavantage politique remontent d'un côté aux caractéristiques du système et de la culture politiques tessinois et, de l'autre, à la structure interne du PST. Une culture acceptant avec difficulté une vision pacifique de la politique en tant qu'alternance au pouvoir de forces politiques différentes mais également légitimes ne pouvait qu'accueillir avec suspicion un choix inhabituel comme celui de Borella. Son passage au socialisme, quoique cohérent avec son parcours politique précédent, en raison de la proximité entre radicalisme et socialisme, fut considéré comme une trahison par ses anciens collègues de parti, qui lui infligèrent un sévère ostracisme professionnel. Parmi les socialistes, l'adhésion de Borella fut souvent vue avec scepticisme, voire avec hostilité, sentiments qui furent longtemps exploités et alimentés par ses adversaires dans le parti. Borella paya donc d'un prix assez élevé son choix à contre-courant, contraire aussi à la traditionnelle centralité de l'appartenance familiale dans le système politique tessinois, en renonçant à profiter des influents appuis familiaux dont il disposait.

À côté de ces facteurs liés au système et à la culture politiques cantonaux, la configuration interne du PST contribue à expliquer les difficultés rencontrées par Borella. Il fut en effet l'un des principaux représentants du courant socialiste soutenant une vision plus large du parti, qui – au-delà des

thèmes liés au monde du travail – voulait attirer l'attention sur d'autres problématiques telle la défense des valeurs démocratiques face aux menaces fascistes. Quoique ce courant ait réussi à orienter l'activité du PST, qui se distingua en effet par son constant et important soutien à la lutte antifasciste, il eut plus de difficultés à assurer à ses militants un large soutien électoral.

L'exemple de Borella, notamment les difficultés qu'il rencontra par son adhésion au socialisme, contribue probablement à expliquer pourquoi d'autres figures ayant une sensibilité politique analogue préférèrent constituer un nouveau parti, le Parti libéral radical démocratique tessinois, plutôt que confluer dans le PST, dont elles furent pourtant assez proches.

Borella resta donc longtemps parmi les rares avocats militant dans le socialisme et le mouvement ouvrier de la Suisse italienne. Cette situation se modifia seulement au début des années 1950, lorsque d'autres hommes de loi s'en rapprochèrent (tel Benito Bernasconi, qui parvint à devenir conseiller d'Etat). À cette époque, conditionnée par les conséquences sociales du boom économique, la base sociale du PST se modifia probablement, en ouvrant aussi la voie à un changement dans la composition sociale de sa direction.

Francesca Mariani Arcobello